

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 28/29

25^e année • mercredi 13 juillet 2022

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



KEYSTONE/GEORGIOS KEFALAS

NOVARTIS: 1400 EMPLOIS SACRIFIÉS

Le plan de restructuration du géant de la pharmaceutique bâlois touchera 10% des effectifs. Tous les sites du pays et domaines d'activités sont concernés. Choqué, Unia demande une véritable consultation des employés débutant après la pause estivale. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Pas d'économies sur le dos des femmes!

Sonya Mermoud

Entrée ce début d'été des partisans et des adversaires d'AVS 21 dans l'arène médiatique. Une réforme qui entend repousser l'âge de la retraite des travailleuses à 65 ans. Ce projet inique est promis à une rude bataille, avec des munitions inégales en termes de moyens qui seront investis dans la campagne par ses adhérents, et ses opposants rassemblant les syndicats, la gauche et les collectifs féministes. Le 27 juin, le conseiller fédéral Alain Berset a ouvert les feux défendant, droit dans ses bottes et contre son parti, sa révision combattue par une large alliance référendaire. Une coalition de femmes des partis bourgeois s'est exprimée quelques jours plus tard pour dire tout le bien qu'elle pensait de la nouvelle mouture qui sera

tranchée le 25 septembre dans les urnes. Non sans y ajouter quelques bémols, insuffisants toutefois pour ébranler ses convictions. Mais ce serait évidemment dommage de se couper d'électrices sensibles à la sororité... Les organisations de travailleurs sont elles aussi montées au front. Et ont rappelé les raisons motivant le rejet d'AVS 21. Pas question pour ses opposants d'exiger des femmes qu'elles triment une année de plus. Que 10 milliards de francs soient économisés sur leurs dos. Une proposition jugée injuste à maints égards en dépit des compensations supposées en atténuer l'impact pour les travailleuses proches de la retraite. A raison. Et ce quand bien même les défenseurs de la révision brandissent l'étendard de l'égalité. Mais de quelle égalité parle-t-on? Les femmes touchent en moyenne des rentes globalement inférieures d'un tiers à celles perçues par les hommes. Cet écart s'explique par des inégalités salariales toujours de l'ordre de 20% - qui, non sans ironie, influe également négativement sur les cotisations au 1^{er} pilier - mais aussi par les discriminations subies tout au long de leur parcours professionnel. Assumant toujours la plus large partie du travail non rémunéré entre tâches domestiques, garde des enfants, aide aux proches, les femmes sont le plus souvent contraintes de travailler à temps partiel. Quatre mères sur cinq n'occupent pas de poste à 100%. Cette situation, liée encore au manque de structures d'accueil et à leur prix, se répercute évidemment à la retraite. Les femmes se trouvent en outre majoritaires dans

les emplois mal rémunérés comme dans les nettoyages, la vente, la santé et les soins. Des activités particulièrement pénibles qu'elles devraient poursuivre un an de plus à des tarifs ingrats. Pile pour le moins amère.

AVS 21 ne constitue par ailleurs qu'une première étape sur le chemin du démantèlement de la prévoyance vieillesse. Acceptée, la révision ouvrira la porte à un rehaussement de l'âge de la retraite pour tous à 67 ans. Une aberration totale qui ne tient absolument pas compte des réalités du marché du travail. Le groupe des 60-64 ans accuse le taux de chômage le plus élevé. Indépendamment de leurs qualifications ou de leurs prétentions salariales, les sexagénaires sans emploi peinent à retrouver un job alors que les employeurs se plaignent de la pénurie de main-d'œuvre dans différents domaines. Mais quel patron leur redonnera une chance en fin de carrière? Un report sur l'aide sociale semble bien plus probable pour cette catégorie de personnes.

Un oui à AVS 21 signifiera encore une augmentation des prix, puisque le projet prévoit aussi un relèvement de 0,4% de la TVA. Une mauvaise nouvelle supplémentaire avec un taux d'inflation attendu cette année à 2,7%. Sans oublier l'explosion d'ores et déjà annoncée des primes maladie. En bref, AVS 21 se traduira par davantage de travail, moins de rentes et une vie plus chère. Un prix que personne ne devrait accepter de payer... ■

PROFIL



Dominique Magliano, un ouvrier comme un autre.

PAGE 2

SOLIDARITÉ

Au cœur d'une structure pour sans-abris.

PAGE 6

GENÈVE

Migros interpellé dans l'affaire Smood.

PAGE 7

INTERNATIONAL

Violation record des droits syndicaux.

PAGE 9

L'HOMME AUX TROIS CHIENS ET TRENTE SABOTS

Responsable de l'entreprise de plâtrerie, peinture et isolation BCGyps à Martigny, Dominique Magliano est fier du chemin effectué. Un parcours sans ligne droite

Sonya Mermoud

Vouloir c'est pouvoir: une maxime qu'a faite sienne Dominique Magliano. La trajectoire de ce truculent personnage, profondément humain, l'a conduit à se former dans différents métiers, à travailler pour plusieurs patrons, à cumuler les activités. Aujourd'hui, l'homme de 54 ans œuvre comme responsable de BCGyps, une entreprise de plâtrerie, peinture et isolation à Martigny comptant une quinzaine de salariés fixes et des temporaires. Mais pas question de lui coller l'étiquette de directeur. Dominique Magliano affirme se trouver au même niveau que ses employés. Et n'hésite jamais, sur les chantiers, à leur donner un coup de main. Cet «ouvrier comme les autres» assume un rôle de chef depuis 2009 et valorise un «esprit de famille». «J'ai été propulsé à ce poste à mon arrivée dans l'entreprise en reconnaissance de l'expérience acquise dans la branche. Au début, j'étais inquiet. J'ai découvert la TVA, les charges à payer, les rappels, la paperasserie... Mais je m'en suis bien sorti. On s'est agrandi», raconte, jovial, Dominique Magliano, ravi de la confiance accordée par ses patrons et aussi engagé syndicalement. Membre d'Unia, le militant de la première heure, acquis depuis toujours à l'idée d'égalité, se montre favorable à une augmentation de salaire dans la branche. Il regrette toutefois que la nouvelle génération ne lutte plus comme à son époque. «Elle n'a pas connu la crise et se repose sur des acquis. De mon temps, la mentalité était différente. On se battait pour gagner son indépendance, innover, inventer. Je ne remarque pas cette même rage», note le quinquagénaire ouvrant l'album des souvenirs...

UN SACRÉ SUCCÈS

Dominique Magliano est l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Ses parents, originaires du sud de l'Italie, immigrèrent à Salvan dans les années 1960 pour des raisons économiques. «Mon père cumulait trois jobs. Peintre en bâtiment, il s'occupait également des entrées au

cinéma. En outre, une à deux fois par semaine, il se rendait pour le compte de Migros dans des élevages de poules, les capturaient et les conduisaient dans des caisses à l'abattoir. Une activité remplie la nuit pour ne pas froisser, j'imagine, les sensibilités.» En 1982, la famille retourne en Italie. Cette situation contraint Dominique Magliano, âgé alors de 14 ans, à redoubler une année. Il effectue par la suite un CFC d'électricien, puis de boulanger et, enfin, de peintre en bâtiment, histoire de multiplier les chances de trouver un emploi. Dans l'intervalle, son père a acheté une station-service. Le jeune homme y travaille tout en animant, à côté, une radio privée. Le soir, il opère aussi comme DJ et chante dans un groupe de variétés. «J'avais un sacré succès. Je donnais des autographes», sourit le polyvalent, regard pétillant, arrêté dans son élan par l'obligation d'effectuer son service militaire. Cette immersion au sein d'un régiment de cavalerie contribuera à forger sa personnalité. «Les valeurs transmises portaient sur la prise d'initiatives et la formation de gentleman, d'homme de parole. Une poignée de main équivaut pour moi à un acte notarial en trois exemplaires. J'y ai appris aussi la discipline, la protection d'autrui et le respect de l'animal.»

BROUILLE AVEC SON PÈRE

A son retour de l'armée, Dominique Magliano se brouille avec son père. Ce dernier, bien que fils d'agriculteur, s'oppose à son mariage avec une jeune femme en raison de son origine paysanne. Dominique Magliano claque la porte du domicile familial et décide de partir en Suisse. «J'ai vécu ma première révolution syndicale... J'ai renoncé à la poule aux œufs d'or pour l'inconnu – je gagnais bien ma vie à la station-service et recevais en plus un argent de poche substantiel. Le 29 décembre 1989, j'ai appelé ma fiancée pour l'informer de mon départ et lui ai promis de revenir l'épouser.» Arrivé à Martigny, Dominique Magliano est accueilli chez un oncle. Et se démène pour obtenir un permis de séjour et décrocher un job.

De fil en aiguille, le peintre en bâtiment fait sa place et ses preuves dans le domaine. Comme son père, il va aussi travailler le soir dans un cinéma en tant que placeur et opérateur – une activité qu'il exerce toujours – et à la cantine d'un club de sport. «J'étais bien décidé à lui prouver que je pouvais me débrouiller sans lui demander cinq centimes.» En moins d'un an, Dominique Magliano réunit assez d'argent pour marier celle qui l'attend au pays. Ensemble, ils rentrent en Valais. De cette union naîtront deux enfants. La vie suit son cours. Dominique Magliano change de patrons au gré des aléas économiques, notant fièrement que, malgré des fermetures d'entreprises, il ne fera pas un jour de chômage. Et acquérant au fil du

temps biens et aisance matérielle. «Je suis fier de mon parcours. Je suis parti de rien, mais je n'ai pas besoin de tout ça», précise celui qui regrettera toutefois que son père, décédé depuis, ne l'ait jamais félicité pour sa réussite.

COUP DE FOUDRE

En 2014, un chapitre se termine. Dominique Magliano se sépare, puis divorce de sa femme quatre ans plus tard. Pour tromper sa solitude, il prend un bolonka, sorte de bichon russe. L'homme en possède aujourd'hui deux supplémentaires. «Je suis connu à Martigny comme l'homme aux trois petits chiens, rigole Dominique Magliano, et aussi pour mes sabots.» Des souliers – il en a trente paires – qu'il porte été

comme hiver, sans chaussettes, vantant leur confort.

La roue affective a aussi tourné pour le quinquagénaire qui vient de se remarier avec Monica, une infirmière rencontrée en 2019. L'histoire d'un coup de foudre qui allume des étoiles dans ses yeux. «C'est la femme de ma vie. Je suis très heureux. Ma définition du bonheur? Avoir du plaisir à rentrer chez moi le soir, savoir que les enfants vont bien, vivre dans une ville calme et accueillante.» Un goût pour une certaine simplicité que cultive cet homme généreux et d'une grande sensibilité aspirant seulement, les fins de semaine, à s'évader avec son épouse et sa minimeute au volant de son camping-car... ■



THIERRY PORCHET

Dominique Magliano, bien dans sa vie et ses sabots qu'il porte été comme hiver.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



Coucher de Soleil
d'un côté,
lever de Lune de l'autre :
tout jonglait bien.

AVS 21, « RÉFORME DÉVASTATRICE ET IRRESPECTUEUSE »

En vue de la votation du 25 septembre, les référendaires ont lancé la campagne contre la révision de l'AVS et le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans

Textes Jérôme Béguin

Les organisations à l'origine du référendum contre AVS 21 ont lancé leur campagne en vue de la votation du 25 septembre. 150 000 signatures avaient été déposées en mars dernier contre cette nouvelle révision de l'AVS visant à garantir son équilibre financier jusqu'à l'horizon 2030 en repoussant notamment l'âge de départ à la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Au cours d'une conférence de presse donnée le 1^{er} juillet, la gauche et les syndicats ont expliqué toutes les bonnes raisons de glisser un « non » dans l'urne.

En travaillant une année de plus, les femmes perdraient donc l'équivalent d'une année d'AVS, soit, sur la base du revenu médian, environ 26 000 francs. Inacceptable sachant qu'elles touchent déjà des rentes un tiers moins élevées que celles des hommes. « Près d'un tiers des femmes ne perçoivent aucune rente du 2^e pilier. Et, pour autant qu'elles aient une caisse de pension, leur rente ne représente environ que la moitié de celle des hommes », a rappelé la présidente d'Unia, Vania Alleva. Si les femmes cotisent moins, elles triment « autant, sinon plus que les hommes », si l'on prend en compte le travail non rémunéré, déclare, de son côté, Léonore Porchet, conseillère nationale écologiste et vice-présidente de Travail.Suisse. « Leur travail gratuit, mais infiniment précieux pour la société doit être reconnu. » Les femmes sont, en outre, victimes d'inégalités salariales entraînant un manque à gagner de l'ordre 825 millions par an pour l'AVS. « Des mesures efficaces pour lutter contre cette discrimination seraient donc plus rentables qu'une augmentation de l'âge de la retraite des femmes », estime la Vaudoise. Si les rentes des femmes sont moins élevées, c'est aussi parce qu'elles sont employées dans des branches à bas salaires, comme le souligne Vania Alleva: « Dans les branches typiquement féminines, les rentes des caisses de pension se situent généralement entre 500 et 800 francs par mois. »

PAYER PLUS...

C'est là aussi que le travail est le plus pénible. « Pour de nombreuses femmes, travailler dans les soins, la restauration, aux caisses des magasins et dans la logistique représente un ef-

fort physique incroyable. Quand on a tous les jours mal au dos, aux bras et aux pieds, une année c'est très long », considère la syndicaliste. C'est dans le groupe d'âge des plus de 60 ans que l'on dénombre le plus de personnes inscrites au chômage, dès lors repousser le départ à la retraite ne peut qu'aggraver cette situation. « Même dans les secteurs où les employeurs se plaignent de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le nombre de femmes âgées au chômage a fortement augmenté. Montrez-moi un employeur qui embauche une femme de 64 ans », pointe Vania Alleva, en qualifiant AVS 21 de « réforme dévastatrice et irrespectueuse ».

Si les femmes et, par extension, les couples devaient toucher moins de rente, cela ne nous empêchera pas de payer plus ! Le Conseil fédéral et la droite veulent en effet apporter un financement additionnel à l'AVS via la TVA. Le taux ordinaire serait relevé de 0,4 point portant la taxe à respectivement 8,1%. « Cumulée avec la hausse brutale de primes maladie prévue, cette augmentation accablait la population de 4 à 5 milliards de prélèvements obligatoires supplémentaires qui s'ajoutent aux 10 milliards de l'inflation », note, pour sa part, Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS. Une personne au salaire moyen doit s'attendre à une baisse de revenu de 1600 francs par an. Ce financement additionnel fait l'objet d'une votation séparée, raison pour laquelle il est appelé à voter deux fois « non » le 25 septembre.

AVS 21 N'EST QU'UNE PREMIÈRE ÉTAPE

AVS 21 serait partie intégrante d'une stratégie visant à affaiblir les deux premiers piliers, dénonce le socialiste: « Les banques, les assurances et leurs relais politiques ont lancé le combat frontal contre nos retraites. L'attaque porte à la fois sur l'AVS et la LPP, elle doit réduire la part de marché de l'AVS et de la LPP dans la prévoyance vieillesse et faire de la place au 3^e pilier qui permet l'accumulation de profits. En même temps que les demandes d'économies dans l'AVS s'accroissent, les projets d'augmenter les facilités fiscales pour cotiser au 3^e pilier se multiplient. » AVS 21 n'est qu'une première étape, préviennent la gauche et les syndicats. Le Parlement a demandé au Conseil



THÉRIY PORCHET

Les syndicats et la gauche s'opposent à la réforme AVS 21. Selon leurs calculs, en travaillant une année de plus, les femmes perdraient l'équivalent d'une année d'AVS, soit, sur la base du revenu médian, environ 26 000 francs.

fédéral de lui soumettre une nouvelle réforme des retraites d'ici à 2026 qui pourrait entraîner un relèvement de l'âge de référence. La retraite à 66 ou 67 ans est déjà programmée. Or, l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 69,8 ans pour les hommes et 70,8 ans pour les femmes, selon les derniers chiffres datant de 2017. Pas de quoi profiter longtemps de la retraite, surtout pour les personnes ayant connu les conditions de travail et de vie les plus pénibles. Les 82% des personnes de 65 ans et plus avec une formation supérieure se déclarent en bonne santé, contre seulement 58% de celles ayant suivi la scolarité obligatoire.

Avocate, économiste ou gestionnaire de fortune, les femmes de droite qui sont montées au créneau pour défendre AVS 21 jouent dans la première catégorie. Selon une enquête du *Blick*, le Centre, le PLR et l'UDC ont reçu 150 000 francs chacun de l'Union patronale pour mener campagne en faveur d'AVS 21. La droite patronale va injecter des millions pour nous faire avaler la pilule AVS 21, mais si le camp progressiste est largement moins doté, il peut s'appuyer sur ses arguments. En 2017, dans le cadre de Prévoyance vieillesse 2020, le peuple avait déjà refusé de faire travailler les femmes plus longtemps. Ce paquet proposait une

augmentation des rentes de 70 francs. Cette fois, la compensation prévue ne concerne que les femmes âgées de 55 ans et plus au moment de l'entrée en vigueur de la réforme, qui toucheront un maigre supplément mensuel de 50 à 160 francs suivant les revenus. Les créateurs de l'AVS « avaient de l'am-

bition pour notre pays et une forme de respect pour le monde du travail », deux qualités qui, le déplore Pierre-Yves Maillard, sont en train de disparaître. « Par notre campagne, nous voulons les reconquérir. » ■

Site de campagne sur: avs21-non.ch

LES FINANCES DE L'AVS SONT SAINES

Ne faut-il tout de même pas prendre des mesures pour faire face au « papy-boom » et au grand nombre de départs à la retraite prévu ? Selon les projections de l'Office fédéral des assurances sociales, l'AVS entrera dans le rouge dès 2025. Il devrait manquer 15,9 milliards de francs d'ici à 2032. Sauf qu'on peut douter de ces prévisions. Le Conseil fédéral commet en effet des erreurs de calculs à répétition. En 2011, les autorités prévoyaient que la fortune de l'AVS allait fondre vers 2020. Or, l'an passé, le fond de compensation AVS a été augmenté de 2,6 milliards de bénéfices pour atteindre 47 milliards, son plus haut niveau de l'histoire. « En dix ans, la marge d'erreur du Conseil fédéral aura été de vingt milliards environ. Et cela continue: entre l'année passée et maintenant, ses prévisions jusqu'à 2032 ont été corrigées de plus 16 milliards », indique Pierre-Yves Maillard, qui assure que les finances de l'AVS sont « saines ».

De l'argent, il y en a. L'USS et le Parti socialiste ont lancé au printemps une initiative afin qu'une partie des gains de la Banque nationale soient reversés à l'AVS. L'institution a accumulé plus de 1000 milliards. De quoi, non seulement garantir l'avenir de l'AVS, mais aussi augmenter les rentes. La gauche et les syndicats ont d'ailleurs déposé l'année dernière une initiative pour une treizième rente AVS sur laquelle nous voterons l'année prochaine. Nombre de rentiers doivent se débrouiller avec un revenu situé en dessous du seuil de pauvreté, c'est là que se situe le vrai problème des retraites en Suisse, estiment en substance les opposants. ■

Incompréhension des partenaires sociaux

Syndicats et patrons ne soutiennent pas la recommandation du Contrôle fédéral des finances sur les mesures d'accompagnement à la libre circulation. Hors de question de réduire les contrôles

Sonya Mermoud

Appelés à se positionner sur le récent rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) relatif à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre circulation, syndicats et patrons ont défendu le dispositif et la pratique en vigueur. Ce mécanisme, introduit en 2004, vise à protéger les travailleurs contre les risques de sous-enchère salariale et sociale. Et à garantir des conditions de concurrence équitables entre les entreprises suisses et étrangères. Dans un communiqué commun, l'Union syndicale suisse (USS), Travail.Suisse, l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers ont

ainsi précisé ne pas comprendre, et donc ne pas soutenir, la recommandation du CDF à la suite de son audit de la surveillance du Seco. Le différend porte en particulier sur le nombre de contrôles des entreprises de détachement. Le CDF a estimé que sa proportion est trop importante. Cette instance a également critiqué la concentration de la surveillance sur les branches à bas salaires qui disposent le plus souvent de rémunérations minimales. Elle s'est en outre prononcée sur les sanctions en cas d'infraction, dénonçant leur hétérogénéité et leur relative efficacité. Jugement également mitigé quant à l'organisation décentralisée et à la multiplicité des acteurs. Le CDF a par ailleurs estimé que le système d'annonce des

travailleurs détachés – qui doivent prévenir de leur venue huit jours avant leur arrivée dans nos frontières – n'est pas suffisamment performant.

RÔLE AUSSI PRÉVENTIF

« Le législateur a sciemment choisi pour les mesures d'accompagnement une application décentralisée et duale qui tient le mieux compte des réalités régionales et spécifiques aux branches », se défendent les partenaires sociaux. Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'effectuer des contrôles là où la menace de dumping ou d'infraction aux rémunérations et aux conditions de travail helvétiques s'avère la plus importante. « Les fournisseurs de prestations soumis à l'obligation

d'annonce viennent de marché du travail où les salaires sont inférieurs à ceux pratiqués en Suisse, ce qui augmente substantiellement déjà le risque de sous-enchère. » Sur son blog, Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS, souligne également l'effet préventif des contrôles. Sans ces derniers, il y aurait, estime-t-il beaucoup plus de sous-enchère. Et le syndicaliste de préciser qu'en 2021, 31% des entreprises qui ont détaché des travailleurs ont été contrôlées. Une démarche qui, dans un cas sur cinq, a mis en lumière des salaires trop bas. Hors de question, dans ce contexte, de réduire les contrôles des entreprises étrangères œuvrant dans nos frontières. ■



Fondée en 1980, l'ASLOCA neuchâteloise est une association qui compte plus de 9'000 membres dans le canton. Elle s'occupe de la défense des locataires et de leurs intérêts en les assistant et les conseillant face aux problèmes qu'ils rencontrent, et s'engage activement pour améliorer leurs droits.

Afin de renforcer notre équipe, nous recherchons de suite ou à convenir un·e :

Secrétaire général·e (50 %)

Vos missions principales :

- Développer le mouvement associatif des locataires neuchâtelois·es et la participation des membres
- Suivi de l'actualité politique et juridique en matière de logement
- Coordination des campagnes politiques cantonales et avec l'Asloca suisse pour le niveau national
- Communication en ligne et dans la presse, avec réseaux sociaux et gestion du site internet
- Représentation de l'Asloca neuchâteloise auprès des pouvoirs publics, des partis politiques, des milieux immobiliers et de l'Asloca suisse
- Si titulaire d'une formation juridique complète, complément de poste envisageable de 30 à 40 % pour du contentieux judiciaire en matière de bail à loyer

Votre profil :

- Formation de niveau tertiaire (formation journalistique, sciences sociales ou politiques ou en droit, un atout)
- Sens de l'organisation et des responsabilités couplé à une grande capacité d'initiative
- Expérience avérée de conduite d'association ou de campagne politique
- Aisance avec les médias sociaux, la communication digitale et médiatique, ainsi que la rédaction

Postulation : offre d'emploi détaillée sur notre site : www.asloca.ch/neuchatel/actualites
Délai au 31 juillet 2022. Dossier à envoyer à ASLOCA neuchâteloise, Terreaux 1, 2000 Neuchâtel ou neuchatel@asloca.ch



Faites un don avec TWINT



Dans l'urgence, donner les premiers soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2



Cours de langues pour les membres d'Unia

Conscient que le français est devenu indispensable pour exister en Suisse, Unia met en place des cours de langue pour ses membres. Nous offrons aux membres d'Unia en collaboration avec la fondation ECAP en Suisse Romande, des cours spécifiques aux différentes branches ainsi que des cours interprofessionnels à des conditions très avantageuses.

Inscrivez-vous et parlez-en autour de vous.

Fribourg (le samedi matin)
Lausanne (le soir pendant la semaine ou samedi matin)
La Chaux-de-Fonds (le samedi matin et samedi après-midi)
Neuchâtel (le soir pendant la semaine ou samedi matin ou samedi après-midi)
Monthey ou Martigny (le samedi matin)
Yverdon (le samedi matin)
Vevey (le samedi matin)

Intéressé·e ? Alors inscrivez-vous directement auprès d'ECAP (infovd@ecap.ch, tél. 021 320 13 27) ou contactez le secrétariat Unia près de chez vous.

Vous trouverez plus d'informations sur les offres actuelles sur unia.ch/coursdelangues



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- ☐ EMPLOI
- ☐ VACANCES
- ☐ À LOUER
- ☐ IMMOBILIER
- ☐ 2 & 4 ROUES
- ☐ À VENDRE
- ☐ À ACHETER
- ☐ RENCONTRES
- ☐ ANIMAUX
- ☐ DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical, Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- ☐ Je souhaite recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois.
- ☐ Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à L'Événement syndical · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

Conformément à notre plan de parution, L'Événement syndical paraît une semaine sur deux durant la période estivale. Nous vous donnons rendez-vous le 27 juillet. ■

La rédaction

DÉBAT CONTRADICTOIRE

AVS 21 - VOTATION DU 25 SEPTEMBRE 2022

FAUT-IL AUGMENTER L'ÂGE DE LA RETRAITE ?



PIERRE-YVES MAILLARD
PRÉSIDENT DE L'UNION SYNDICALE SUISSE
CONSEILLER NATIONAL



CATHERINE FRIEDLI
SECRÉTAIRE SYNDICALE
SSP FRIBOURG
MILITANTE DE LA GRÈVE FÉMINISTE



NADINE GOBET
DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL
DIRECTRICE DE LA FÉDÉRATION PATRONALE ET ÉCONOMIQUE
FRIBOURG



MARCO TADDEI
RESPONSABLE DE L'UNION PATRONALE - SUISSE ROMANDE

MODÉRATION
MAGALIE GOMAZ
JOURNALISTE DE LA LIMITE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022, 20H00 AU CAFÉ DU JURA À FRIBOURG

(ROUTE DU JURA 20)

ORGANISÉ PAR LA COALITION FRIBOURGEOISE CONTRE AVS21 - VOTATION LE 25 SEPTEMBRE

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES JOBS DE VACANCES

Les vacances offrent l'occasion à de nombreux jeunes de gagner un peu d'argent. Même s'il s'agit de jobs estivaux, ceux-ci sont alors des salariés à part entière

Union syndicale suisse

L'été est là, et avec lui les grandes vacances. Pour de nombreux écoliers, gymnasiens et étudiants, c'est aussi le temps des petits boulots qui permettront de gagner un peu d'argent de poche, d'en mettre de côté pour les prochaines vacances, de payer son permis de conduire et, très souvent, de financer les études. Lorsqu'on occupe ce genre d'emploi, on est un salarié ou une salariée comme les autres. Et qui dit salarié, dit dispositions du droit du travail, rémunération décente et respect des règles de la sécurité au travail.

À PARTIR DE QUEL ÂGE ET POUR QUELLE DURÉE?

On ne peut fort heureusement pas faire travailler les enfants à partir de n'importe quel âge. La Loi sur le travail (LT) ne l'autorise qu'à partir de 15 ans, 13 ans pour les travaux légers, voire moins de 13 ans pour les manifestations sportives et culturelles, à des conditions spécifiques et sur autorisation d'une autorité cantonale (art. 30 LT, art. 7 OLT 5). Dans tous les cas, les moins de 18 ans ont besoin de l'assentiment de leurs parents avant de signer un contrat de travail. L'ordonnance 5 de la LT (OLT 5) précise les règles qui s'appliquent aux jeunes travailleurs et travailleuses de moins de 18 ans. Elle mentionne notamment l'interdiction de les employer à des travaux dangereux, dans certaines branches (discothèques, bars, cabarets, entreprises cinématographiques, cirque et spectacle). Le travail dominical n'est autorisé que pour les jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire, au maximum un dimanche sur deux et uniquement dans la restauration (où ne peuvent être employés que les plus de 16 ans), la garde d'animaux et les boulangeries. Dans les zones touristiques, le travail dominical est possible dans les entreprises répondant aux besoins des touristes pen-

dant toute la durée des vacances d'été. Quant au travail de nuit, il est interdit aux moins de 18 ans en dehors d'une formation professionnelle. La durée de travail des moins de 13 ans ne peut pas excéder trois heures par jour et neuf heures par semaine. Les jeunes de plus de 13 ans n'ayant pas terminé leur scolarité obligatoire peuvent travailler jusqu'à huit heures par jour (40 heures par semaine) pendant la moitié de la durée des vacances scolaires, entre 6h et 18h, avec une pause d'au moins une demi-heure pour toute plage de travail de cinq heures et plus. Pour tous les jeunes, la durée du travail ne dépassera pas celle des autres employés de l'entreprise (maximum neuf heures par jour) et leur travail doit être compris dans une période de douze heures. Ils ont droit à un repos quotidien d'au moins douze heures consécutives. Le soir, les moins de 16 ans ne peuvent être employés que jusqu'à 20h, les 16 à 18 ans jusqu'à 22h.

EN CAS DE DANGER, JE DIS: «STOP!»

Les petits boulots d'été sont souvent l'occasion de faire connaissance avec le monde du travail. Or, ce dernier n'est pas exempt de dangers, qui n'apparaissent pas toujours au premier coup d'œil. Et le risque d'accident de travail est très élevé lors du premier emploi, surtout pendant les premiers jours. Même si l'on est engagé pour une durée très courte, il faut donc particulièrement faire attention aux prescriptions de sécurité. Avant de commencer, il faudra être attentif aux instructions de l'employeur et les respecter scrupuleusement, même si elles paraissent de prime abord inutiles ou exagérées. Dans tous les cas, les travaux dangereux sont interdits au moins de 18 ans. Si malgré tout, je suis confronté à un danger, je dois oser dire: «Stop!», et demander l'aide d'un ou une collègue expérimenté. Les accidents, parfois, ne pardonnent pas.

BIEN ASSURÉ!

Négliger les assurances sociales dans le cas d'un petit job de vacances peut

coûter très cher. Tous les travailleurs, quel que soit leur âge, doivent être obligatoirement assurés à l'assurance accidents par leur employeur. S'ils travaillent moins de huit heures par semaine chez le même employeur, cette assurance ne couvre que les accidents professionnels. En travaillant huit heures par semaine et plus, tous les accidents sont couverts. En cas d'accident, l'employeur doit avertir les parents. Pour les rapports de travail de moins de trois mois, il n'y a pas d'obligation de payer le salaire en cas de maladie. Les autres cotisations sociales (AVS/AI/APG) ne sont obligatoires qu'à partir de l'année où l'on a ses 18 ans. Si l'employeur ne paie pas ces cotisations, il s'agit de travail au noir et cela entraîne des sanctions.

SALAIRES MINIMUMS ET SALAIRES D'USAGE

A ce jour, il n'existe pas de salaire minimum légal. L'employeur est obligé de respecter les conventions collectives de travail (CCT) et les contrats-types de travail (CTT). Pour les petits boulots de vacances sont notamment importants les CCT de l'hôtellerie-restauration, du bâtiment, du nettoyage, des entreprises du commerce de détail (Coop, Migros), celle pour le travail temporaire et les CTT cantonaux pour l'agriculture. La plupart des

salaires minimums conventionnés sont accessibles sur: www.service-cct.ch. S'il n'existe pas de CCT ou de CTT fixant des salaires minimums, les employeurs sont tenus de respecter les salaires d'usage de la branche et de la région. Les salaires d'usage peuvent être consultés sur: www.salaire-uss.ch. L'USS recommande un salaire minimum de 22 francs l'heure.

ET LES VACANCES?

Enfin, il ne faut pas oublier les vacances, auxquelles chaque travailleur et chaque travailleuse a droit, même s'il occupe son emploi... pendant ses

vacances. Si l'on est payé à l'heure, un supplément de salaire de 10,64% pour les moins de 20 ans, de 8,33% pour les plus de 20 ans doit être payé en sus du salaire. Sur le décompte de salaire, ce supplément doit être identifiable comme tel.

Astuce: la Commission jeunesse de l'USS met à la disposition des jeunes et de leurs proches une brochure contenant toutes les informations utiles sur le droit du travail. Celle-ci peut être commandée sur notre site web. Et elle existe aussi en version en ligne sur: www.droits-des-apprentis.ch. ■

Les étudiants de Migros Genève obtiennent une consultation

Jérôme Béguin

À Genève, les travailleurs étudiants de Migros contestant le congé-modification de leur contrat de travail ont obtenu l'ouverture d'une procédure de consultation. Pour mémoire, le géant orange avait, au printemps, résilié les contrats de ses 323 étudiants du bout du lac afin de modifier leurs conditions d'engagement. Pour davantage de flexibilité, les contrats étudiants de 8 ou 12 heures par

semaine étaient allongés jusqu'à 20 heures, Migros Genève modulant les horaires de travail en fonction de ses besoins. «C'est une dégradation de nos conditions de travail qui sont déjà difficiles», avait dénoncé un jeune travailleur lors d'une action organisée le 21 juin par Unia devant le magasin de la gare Cornavin. Mandaté par les étudiants, le syndicat avait alors saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) après avoir échoué à négocier avec Migros. Ayant le caractère d'un licenciement collectif, ce congé-modification doit en effet faire l'objet d'une procédure de consultation et d'une information à l'Office cantonal de l'emploi. Devant la CRCT, la direction de Migros Genève s'est résolue à ce qu'elle soit organisée. «C'est plutôt une bonne nouvelle, se félicite Pablo Guscetti, secrétaire syndical d'Unia Genève. Nous avons d'un commun accord suspendu la procédure auprès de la CRCT. Nous avons jusqu'au 31 juillet pour faire des propositions. Nous allons d'ici là organiser des assemblées générales des travailleurs étudiants. Migros devra répondre à nos propositions d'ici au 15 août et pourra procéder à des avenants aux contrats de travail. Nous essayons de dialoguer et espérons un retour favorable. Mais il est évident que, si Migros n'entre en matière sur rien, nous aurons la possibilité de revenir vers la CRCT. Les travailleurs étudiants se montrent engagés.» ■



OLIVIER VOGELSANG



Même employés dans le cadre de jobs estivaux, les jeunes ont droit à une rémunération décente et sont soumis aux dispositions du droit du travail au même titre que n'importe quel autre salarié.

POING LEVÉ

PAUVRE AMÉRIQUE!

Par Manon Todesco

C'est officiel. Depuis le 24 juin dernier, l'avortement n'est plus un droit fédéral aux Etats-Unis. Sans grande surprise, la Cour suprême, à majorité conservatrice, en a décidé ainsi. Les femmes seront donc soumises à la loi de leur Etat, désormais libre d'autoriser, de limiter ou de prohiber l'IVG. Le Missouri, l'Arkansas et l'Oklahoma ont immédiatement sauté sur l'occasion de le bannir, et la moitié des 51 Etats pourraient bien faire de même. Visiblement rien n'est jamais vraiment acquis en matière de droits des femmes. Des années de lutte féministe réduites en poussière par des hommes qui imposent leur contrôle sur le corps des femmes. Cela se passe en 2022, dans la première puissance mondiale. On ne le sait que trop bien: les interruptions de grossesse continueront à exister, au péril de la santé physique et psychologique de ces femmes pour qui devenir mère n'est pas une option.

Ironie du sort, ou pas, la veille, les neuf juges de la Cour suprême confortaient le bon vieux droit de porter une arme en dehors de son domicile en invalidant une loi de l'Etat de New York qui limitait justement le port d'arme. Une décision qui intervient un mois après une horrible fusillade faisant 21 morts dans une école primaire texane, endeuillant le pays tout entier. Sans parler du défilé du 4 juillet près de Chicago pris pour cible par un jeune tireur d'une vingtaine d'années... Faut-il rappeler qu'en 2020, plus de 45 000 personnes ont perdu la vie, tuées par balle, aux Etats-Unis d'Amérique? Quelle indécence, et quelle hypocrisie. Geneviève Fraisse, philosophe de la pensée féministe et autrice le dit si bien: «Dans certains Etats, on interdit de tuer un embryon qui n'a ni nom ni histoire et dont il faudrait "sauver la vie"; alors qu'au nom de la liberté du port d'armes, on admet comme un "accident" qu'un forcené tue des dizaines d'enfants qui, eux, ont un nom, une vie, un projet. Ce parallèle me glace.»

Dernière mesure rétrograde en date, la Cour suprême qui a décidé de limiter les moyens de l'Etat fédéral pour lutter contre les gaz à effet de serre, émanant notamment des centrales à charbon. Autrement dit, l'Agence pour la protection de l'environnement, qui était jusque-là missionnée par le Congrès pour répondre au plus urgent problème de notre époque, ne l'est plus. Le réchauffement climatique a encore de belles années devant lui au pays de l'Oncle Sam! Et la Cour n'entend pas en rester là. Les prochains acquis dans le viseur sont l'accès à la contraception et le mariage gay... De nouveaux revirements qui nous ramèneront des années en arrière. Trump doit se frotter les mains en coulisses. En nommant ces juges ultraconservateurs déterminés à détruire toutes les avancées sociétales, c'est sa politique qui perdure, même en son absence. Cette Amérique ne vend plus du rêve, elle inspire la désolation et la pitié. ■

«QUAND JE SERAI GRANDE, JE SERAI RICHE»

Depuis près de 30 ans, l'association Sleep-In à Lausanne ouvre chaque soir ses portes aux sans-abris. Reportage

Textes Aline Andrey

Sous une fine pluie, jeudi 23 juin, vers 19h30, des Roms sont déjà devant la bâtisse du Sleep-In attendant l'ouverture de l'hébergement d'urgence à 21h. Sis à la frontière entre Lausanne et Renens, ce sont quelque 35 personnes qui viennent s'y réfugier chaque nuit. Tshahé et Sofian, les deux veilleurs ce soir-là, font le tour des chambres, vérifie la cuisine, les sanitaires. Assez de papier-toilette? de savon? d'eau chaude dans la bouilloire dans le petit salon à l'étage des femmes? Tshahé enfouit ses affaires dans un grand sac-poubelle. «Les punaises de lit n'aiment pas les matières glissantes comme le plastique», explique-t-elle avec calme. Ici, la normalité semble prendre une autre dimension, où l'adaptation est reine. Dans la maison, les murs de couleurs vives font oublier la vétusté des lieux. Les motivations de l'intervenante sociale? «J'aime l'équipe, et je fais un boulot concret pour aider les gens. J'apprends beaucoup sur la dynamique du monde.» Elle jette un œil sur le carnet de bord qui relate nuit après nuit les événements. «Hier, il y avait 38 personnes dont 9 femmes et 5 enfants. C'est beaucoup plus calme depuis que le collectif 43m2 a ouvert un lieu d'hébergement (le 28 juin, soit cinq jours après notre visite, le campement était levé; voir en page 8, *ndlr*). Même s'ils sont logés sous tente, cela permet aux gens de ne pas être complètement à la merci de la météo. Ils ont aussi la possibilité en tout temps de se faire à manger. Sans l'occupation du collectif, on aurait dû refuser entre 10 et 20 personnes qui se seraient installées dehors, tant bien que mal.» Dans les chambres du Sleep-In, un ou deux sacs sont posés à côté de certains lits. Souvent les seuls biens matériels des nomades forcés. «Les sans-abris en catégorie 1 ou 2, soit les femmes, les enfants, les cas vulnérables, ont la possibilité de réserver pour 28 jours. Ceux en catégorie 3, les hommes seuls de moins de 60 ans, qui représentent environ 60% des sans-abris, bénéficient rarement de plus de deux nuits d'affilée en été, et entre 5 et 7 jours en hiver, expliquent Tshahé. Le sans-abrisme est très masculin. Les femmes généralement viennent ici car elles ont fui un mari violent, ou disent vouloir sortir de la prostitution, ou encore souffrent de problèmes psychiques. Les personnes toxicomanes sont plutôt au centre-ville, soit à la Marmotte ou à l'Etape.» Le téléphone sonne, la veilleuse répond, explique à son interlocuteur les bus à prendre pour arriver jusque-là.

«JE RESPIRE»

Les deux veilleurs se préparent à accueillir les sans domicile fixe (SDF) de plus en plus nombreux devant la porte d'entrée, dont la grande majorité s'est inscrite via le Bureau des réservations du Service social de Lausanne. Stanley, Nigérien de 43 ans, raconte son parcours à demi-mots, «pour ne pas pleurer», de sa région natale du Biafra à sa traversée du désert libyen et de



L'hébergement d'urgence du Sleep-In compte trois étages, dont un réservé exclusivement aux femmes, avec des chambres à plusieurs lits.

la Méditerranée. Puis, ses années en Grèce jusqu'à sa demande d'asile début 2021 en Suisse. «Quand je suis arrivé à Chiasso, ils m'ont posé tant de questions. C'était si difficile de se remémorer tous ces moments que je n'arrivais plus à dormir.» Son futur? «Je l'imagine beau et brillant. Je vais apprendre le français et trouver un travail. Mais ma vie est déjà belle: je respire, j'apprends, je suis en sécurité, je suis heureux. Que demander de plus? Au Nigeria, je risquais de mourir chaque jour», raconte avec le sourire celui qui prie chaque heure. Presque tous les soirs, il vient au Sleep-In. Chaque matin, il se rend à l'accueil de jour de L'Espace à Lausanne. Il montre sa carte d'hébergement d'urgence attestant de sa réservation pour le mois de juin. Il ne s'appesantit pas sur ses problèmes de santé, mais son sac contient plusieurs courriers du CHUV. «Je suis très reconnaissant», murmure-t-il. Dans la salle à manger, un petit garçon de 2 ans arrive en courant, suivi d'un homme à la longue barbe grise, puis le reste d'une grande famille rom dont certains sont arrivés la veille de Marseille. «Nous sommes venus ici parce que ma mère pensait trouver du travail en Suisse. Mais ce n'est pas si évident, et notre voiture est tombée en panne», explique Anisa*, 14 ans, dans un français parfait à l'accent du sud. «On est venus au Sleep-In, car on ne pouvait pas dormir à sept dans la voiture. Les gens sont très gentils ici. A Marseille ou à Toulon, ils te laissent dormir dehors.» Sa mère arrive, un poulet cru dans la main. «Il y a trop de monde dans la cuisine.» Les femmes préparent le repas dans la salle à manger tout en parlant et en riant. Anisa raconte: «Je me sens différente des autres jeunes de mon âge. Je vais à l'école un jour sur dix. Je préférerais avoir une vie meilleure, mais c'est comme ça. Quand je serai grande, je serai riche.»

TRAVAILLEUR SANS DOMICILE

Un peu plus loin, un travailleur de la construction, originaire de Guinée-Bissau, muni d'un passeport espagnol

depuis 37 ans, se plaint: «Je me réveille chaque matin à 5h pour aller travailler sur les chantiers. Ceux qui ne travaillent pas et qui ont fait la sieste ne sont pas fatigués le soir. Je ne peux pas les faire taire. Ce n'est pas facile de dormir avec ce bruit. On m'a dit qu'on allait me donner un studio, mais toujours rien. Alors que j'ai besoin d'une adresse pour faire ma carte de séjour. Et puis, quand je finis à 17h, je dois attendre 21h pour entrer ici. Je traîne dans la rue, dans les parcs. C'est la vie. C'est dur, mais un jour nous vaincrons.» Gaël, infirmier de l'ONG Médecins du monde, est arrivé avec sa blouse blanche et son sac à dos en guise de trousse médical. Il discute avec plusieurs personnes, donne à l'une une aspirine pour un mal de tête, prend la pression d'une autre. «En décembre 2020, nous avons reçu un financement de la Chaîne du Bonheur et de la Loterie Romande pour offrir des permanences dans les lieux d'hébergement d'urgence du canton de Vaud. On informe sur les structures qui existent déjà, comme le Point d'Eau par exemple. Les problèmes de santé (cardio-vasculaire, hypertension, diabète) font écho aux maladies qu'on trouve dans la population en général, mais sont plus courantes encore chez les sans-abris.» Les troubles psycho-sociaux, ainsi que les affections bucco-dentaires et cutanées sont très fréquents. Avec plus de 1600 consultations depuis le début du projet, le travail de prévention de Médecins du monde a été reconnu par le Canton qui va poursuivre le financement de ses interventions. Gaël salue un homme nigérien qu'il a vu être bousculé par la police il y a quelques jours. En anglais, ce dernier, encore chamboulé, explique la scène: «Tu m'as vu l'autre jour? Le policier m'a heurté la jambe avec son vélo, puis m'a tenu par la gorge en me disant que je vendais de la drogue. Il m'a maltraité, alors que je suis un être humain. C'est la troisième fois que je subis ce racisme.» Gaël compatit: «J'ai vu, c'était violent. Et tu n'es pas le seul à qui cela arrive.»



La maison sise entre Lausanne et Renens reçoit chaque soir près d'une quarantaine de personnes pour une seule cuisine et quelques sanitaires.

UNE FORTE DEMANDE

Anisa, natel à la main, s'assied dans le bureau des veilleurs visiblement très intéressée par leurs discussions tout en souhaitant jouer à un jeu. «Si seulement on avait le temps», rit Tshahé qui doit encore, à 23h, lancer une machine à laver, et nettoyer le frigo. «A chaque nuit, ses tâches», souligne Sofian, l'un des plus anciens veilleurs de l'établissement, huit ans à son actif. Regardant la liste des arrivées, Tshahé indique que, sur les 38 personnes, «au moins huit travaillent légalement ou au noir». Officiellement, l'association reçoit des subventions de la Ville de Lausanne pour 26 personnes. «Pas facile de tenir le budget avec les charges qui augmentent, souligne Sofian, son collègue. Et puis, il n'y a que deux toilettes et une douche pour les femmes. Et deux toilettes et trois douches pour les hommes.» «On s'habitue à travailler sur le fil», ajoute Tshahé. Plusieurs personnes passent dans le bureau, qui pour prendre un drap, qui un coussin, un linge, des boules Quies...

La plupart des 17 veilleurs cumulent un autre travail, ou étudient. Depuis octobre 2020, le Sleep-In ouvre aussi pendant la journée, le dimanche et le lundi. «Le week-end, toutes les structures de jour sont fermées. Le samedi, les personnes sans-abri peuvent encore entrer dans les bibliothèques par exemple, mais le dimanche, si le temps est mauvais, ils n'ont pas beaucoup d'autres choix que de monter dans un bus. On voit une soixantaine de personnes chaque dimanche, un peu moins le lundi», explique Sofian. L'association regrette que le programme se termine en octobre, mais garde espoir qu'il puisse être prolongé. Il est 23h et des poussières, la plupart des personnes, après avoir mangé, vont prendre une douche ou sont déjà couchées. Une famille rom discute encore dehors. Un homme s'est emmitoufflé dans un sac de couchage dehors à côté du palier. La pluie a cessé. ■

* Prénom d'emprunt.

LA LONGUE HISTOIRE DU SLEEP-IN

L'association Sleep-In, dans les années 1990, voit le jour à la suite de l'occupation d'une maison dans le but d'accueillir des SDF. Soutenus par la fondation Mère Sofia, les militants, dont certains issus de l'ALJF (Association pour le logement des jeunes en formation), poussent la Ville de Lausanne à ouvrir une structure d'accueil pendant une phase test de six mois durant l'hiver 1992-1993. En décembre 1993, l'association Sleep-In est mandatée pour offrir un hébergement d'urgence dans son actuelle maison. Depuis, elle propose un lit, un petit-déjeuner, une douche, une écoute et des conseils. En parallèle, la Marmotte, gérée par l'Armée du Salut, ouvre également ses portes.

«Au sein de notre équipe, toutes les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux ont le même statut. Pas de hiérarchie, pas de différence salariale, toutes les décisions se prennent en équipe. Au Sleep-In, tout le monde est bienvenu. Chaque personne mérite de se sentir bien accueillie et en sécurité au sein de la maison», écrit l'association sur son site internet (sleepin-lausanne.ch), tout en soulignant l'importance d'un «rapport le plus horizontal possible» avec les bénéficiaires de la structure. Depuis une trentaine d'années, celle-ci observe une diversification des parcours de marginalisation: des personnes salariées, migrantes, âgées et isolées, ou encore souffrant de troubles psychiques se retrouvent dans la rue. Pour les intervenants sociaux, les raisons se trouvent aussi dans la saturation et dans la spéculation immobilière, ainsi que dans le manque de logements subventionnés ou à loyer modeste. Conséquence, le nombre de sans-abris refusés à l'entrée du Sleep-In ne cesse de croître. Pour le Sleep-In, une augmentation des lits disponibles dans le canton de Vaud et la création de lieux d'accueil de jour, 7 jours sur 7, est plus que jamais nécessaire. ■



Stanley exprime sa reconnaissance d'avoir un lit au Sleep-In.



L'intervenante sociale, Tshahé, et l'infirmier de Médecins du monde, Gaël, soufflent entre deux tâches.



Ce soir-là, le plus jeune sans-abri de la maisonnée est âgé de 2 ans.

«MIGROS DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS!»

Le comité de soutien aux grévistes s'est rendu devant le siège genevois de Migros, actionnaire principal de Smood, pour l'interpeller une nouvelle fois sur les pratiques de l'entreprise de livraison

Textes Manon Todesco

Le conflit chez Smood est loin d'être terminé. Le 6 juillet, vers midi, le comité de soutien des travailleurs en lutte de Smood a convoqué la presse devant le siège social de Migros Genève. «Nous avons pris contact avec Migros à plusieurs reprises afin de rencontrer la direction pour échanger sur les conditions de travail des livreurs de Smood, mais nous n'avons essayé que des refus et des renvois vers Smood», regrette Pablo Cruchon, député d'Ensemble à Gauche. Pourtant, la situation urge, selon l'élu, qui rappelle que Migros est le principal actionnaire – et client – de Smood. Le comité de soutien, composé notamment des syndicats genevois et des partis de gauche, aimerait aborder la question des conditions de travail, indignes selon lui, et de cette Convention collective de travail (CCT) négociée avec Syndicom qui reste en dessous des recommandations édictées par la Chambre des relations collectives de travail (CRCT).

«Nous voulons aussi lui faire part des méthodes d'intimidation et de manipulation inacceptables utilisées par Smood», poursuit Pablo Cruchon. Ce dernier explique que, lors de leur dernière action, des employés de Smood auraient été rémunérés pour venir témoigner «spontanément» de leurs excellentes conditions de travail. «Plusieurs managers sont ensuite arrivés, mettant la pression sur les salariés qui disaient le contraire.



Le comité de soutien aux grévistes de Smood a dénoncé les pratiques de l'entreprise de livraison.

Et enfin, nous avons appris que l'un d'eux s'était vu offrir un contrat plus avantageux en échange de l'abandon de ses contacts avec le syndicat.»

MIGROS DOIT RÉAGIR!

Une délégation du comité souhaitait remettre en main propre un courrier à la direction, afin de solliciter un rendez-vous pour échanger sur ces deux points, mais celui-ci a

été stoppé à l'entrée du site. «Il n'y a personne à l'intérieur», réplique la sécurité.

Pour le comité, l'entreprise coopérative qu'est Migros et qui se veut proche de la population ne peut cautionner de telles pratiques. «Migros ne peut décemment pas se dissimuler derrière Smood, elle doit prendre ses responsabilités», insiste Jocelyne Haller, députée d'Ensemble

à Gauche, qui rappelle que le géant orange profite grassement de Smood qui lui permet de livrer ses produits en masse, plus vite et moins cher. «Migros ne peut et ne doit pas tolérer cela», martèle le comité. La balle est désormais dans le camp du géant orange. ■

STRESS ET PRESSION AU QUOTIDIEN

Sur les 1100 employés de Smood, environ 300 ont avalisé la CCT qui leur a été soumise via leur application, et 22 ont voté contre. Selon Ramzi Hadjadj, secrétaire syndical chez Unia et ancien employé de Smood, beaucoup n'ont pas compris, d'autres ont voté «oui» par peur des représailles et il y a surtout eu de la désinformation. «La convention n'entre en vigueur que le 1^{er} octobre. Cela nous laisse encore du temps pour rectifier le tir. Nous attendons de Smood que la direction réagisse rapidement afin d'améliorer cette convention et de la préciser. Nous attendons aussi que les employés de Simple Pay soient basculés vers des contrats Smood.» Lors de cette action, deux employés de Smood, souhaitant garder l'anonymat, étaient prêts à témoigner. «Les conditions prévues par la CCT sont misérables, lance l'un d'eux. Syndicom l'a signé uniquement par intérêt, pour faire des adhésions. Unia a totalement été écarté des discussions alors qu'il a porté la lutte. C'est une honte.»

Du côté des conditions de travail, pas d'amélioration. «On est à flux tendu. On a même dû annuler des commandes l'autre jour, car il n'y avait pas assez d'effectifs.» Un comble pour ce livreur qui dit se voir proposer seulement 12 heures de travail par mois, alors que sa disponibilité est bien plus large. Même son de cloche chez son collègue: «Avant, je faisais 180 heures par mois, je n'en fais plus que 80. A cause de Smood, je suis obligé de cumuler trois emplois. D'ailleurs, je travaille dans un restaurant et, l'autre soir, j'ai reçu une commande Smood. Je l'ai préparée et personne n'est venu la chercher. Au bout d'une heure et demie, Smood m'appelle pour me demander de l'annuler, et j'ai refusé, car elle était prête. Le manager au téléphone a répondu en se plaignant qu'il n'y avait pas assez de livreurs. C'est du délire! Ils préfèrent surcharger et stresser le personnel plutôt que d'embaucher plus.» Les deux livreurs rapportent également des pressions: «On nous menace de ne pas nous donner des heures de travail si on ne fait pas ce qu'ils veulent. Et puis, bizarrement, en tant que grévistes, on a vu nos heures diminuer... Smood dénigre ouvertement ses employés.» ■

Les dessous pas chics de la «Fast Fashion»

Invitée à s'exprimer dans un webinaire de l'ONG Public Eye, la responsable du commerce chez Unia, Anne Rubin, a pu attester des conditions de travail précaires de la mode en ligne

Jérôme Béguin

Pour des vêtements qui n'ont rien à cacher, produits sans exploitation et qui ne finissent pas à la décharge: Public Eye a lancé au printemps une campagne dénonçant le modèle d'affaires de l'industrie de la mode en ligne coupable de violations des droits humains, de précarité du travail et d'atteintes à l'environnement. L'ONG a publié un rapport passant au crible les plateformes les plus connues en Suisse et a lancé une pétition qui demande au Parlement l'élaboration d'un paquet législatif imposant responsabilités et transparence au secteur. L'ex-Déclaration de Berne exige l'obligation de respecter les droits humains, de verser un salaire vital et d'être transparent afin d'éviter l'explo-

tation dans les lieux de production. Public Eye demande aussi l'interdiction de détruire les retours et les invendus. Enfin, l'ONG réclame une meilleure protection légale et des contrôles dans la logistique, afin de garantir le respect du droit du travail et de lutter contre les emplois précaires. Cette dernière revendication concerne particulièrement Unia, et la responsable du commerce de détail du syndicat, Anne Rubin, était l'invitée d'un webinaire de Public Eye le 30 juin pour faire le point.

CADENCES INFERNALES

«Les travailleurs et les travailleuses sont la face cachée du commerce en ligne, ils sont invisibles. Les seules personnes que l'on peut rencontrer sont les livreurs, mais ils sont si pressés qu'à peine le récépissé signé, ils doivent repartir.» La

seconde difficulté, a expliqué Anne Rubin durant le séminaire interactif, c'est l'énorme pression sur les coûts et la chaîne de sous-traitance. «Zalando n'a pas de site de logistique en Suisse, mais des centres de traitement des retours gérés par des sous-traitants. De même, Digitec Galaxus sous-traite une partie de ses tâches, notamment à XPO.» Les plateformes et les marques refusent d'assumer leur responsabilité sociale vis-à-vis de ces sous-traitants. «Les salaires sont très bas, souvent de moins de 4000 francs sans treizième salaire. Il y a peu de sécurité des contrats et beaucoup de temporaires. Les cadences de travail sont infernales. Dans les centres de conditionnement et de retours, tous les gestes sont minutés. Chez Zalando, il faut assurer 35 retours par heure. Ce travail est réalisé essentiellement par des femmes migrantes, il demande beaucoup de concentration et d'agilité.» Dans le transport aussi les cadences sont infernales. «Les journées sont sans fin. Chez DPD, on a constaté des journées de quatorze heures. Il y a souvent du travail gratuit: l'entreprise prévoit un forfait pour son sous-traitant, mais comme la tournée dure plus longtemps, le livreur n'est pas payé entièrement et on aboutit à des salaires de l'ordre de 12 francs l'heure.»

SALAIRES DE 17 FRANCS

Alors que le commerce de détail est en partie organisé syndicalement, le commerce en ligne constitue, lui, un désert syndical. «Les employés de Digitec Galaxus et de Migros Online (ex-Le Shop) ne bénéficient pas de la CCT Migros», rappelle la membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia, avant d'évoquer quelques actions entreprises par le syndicat. Unia est ainsi interve-

nu auprès des sous-traitants de Zalando, MS Direct et Ingram Micro, afin de tenter d'améliorer les conditions de travail. Le syndicat y a découvert des salaires de l'ordre de 17 francs l'heure. «Le personnel était essentiellement des femmes migrantes qui ne parlaient pas une langue nationale et se trouvaient dans une situation très vulnérable. Il y avait une surveillance et un minutage des tâches extrêmes, une grande flexibilité des horaires et un gros manque de respect du personnel. C'était assez scandaleux. Mais Zalando nous a dit n'être pas responsable de son sous-traitant.» Le syndicat a mené campagne en mobilisant le personnel et par des actions médiatiques, mais au bout d'un certain temps, il n'avait plus les ressources nécessaires pour poursuivre la lutte. «Le roulement du personnel était énorme et les employées que nous avions syndiquées n'étaient plus là après six mois.» Un autre syndicat, Syndicom, en profita alors pour conclure une CCT d'entreprise avec la direction de MS Direct. «À l'exception de cours de langue, cette CCT n'apportait quasiment rien.»

QUELQUES AVANCÉES

Unia a aussi travaillé à la construction syndicale dans les entreprises de livraison. En 2020, le syndicat a, par exemple, soutenu la grève des employés de XPO Logistics à Genève. Depuis près de deux ans, le syndicat a également été très actif chez DPD. Malgré un contexte très difficile, il a été obtenu une réduction des tournées et l'enregistrement du temps de travail sur plusieurs sites. A Genève, le personnel a, en outre, été internalisé. Des négociations pour une CCT sont en cours, mais, encore une fois, sans Unia.

En raison de cette situation, Unia revendique le respect des libertés syndicales, la responsabilité solidaire face aux sous-traitants, ainsi que la conclusion de CCT avec des standards minimaux et des contrôles de leur exécution. Le syndicat demande aux autorités d'accorder une meilleure protection aux employés à travers des contrôles, des mesures contre les plateformes qui contournent les lois, un retournement du fardeau de la preuve ou encore en facilitant la conclusion de CCT.

«Nous obtenons malgré tout certains résultats», note la syndicaliste, qui juge important de donner une visibilité à ces travailleurs de l'ombre et de montrer qu'il est possible d'arracher des améliorations en s'organisant et en se mobilisant. «Nous avons pu sensibiliser le monde politique et il y a, je pense, un début de prise de conscience d'une partie des employeurs qui essaient de développer des standards minimaux, même s'ils restent encore très insuffisants.»

«La lutte syndicale est compliquée, mais pour nous, il est essentiel de la mener, car ce modèle d'affaires est en train de contaminer une grande partie de l'économie», souligne Anne Rubin. Et que peut-on faire en tant que consommateur? «On a un pouvoir énorme. Pour nous, les clients sont des acteurs, s'ils se solidarisent avec les travailleurs en lutte, ça peut faire mal. Je pense aussi qu'en tant que client, on peut poser des questions embarrassantes. Plus les clients interviendront, plus les marques devront se responsabiliser.» ■

Infos sur la campagne, rapport et pétition sur: publiceye.ch



Unia a travaillé à la construction syndicale des entreprises de livraison comme à DPD où le syndicat a obtenu une réduction des tournées et l'enregistrement du temps de travail sur plusieurs sites. Mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation des employés de la logistique. (Photo: action d'Unia au centre DPD de Bussigny en février 2021.)

MOBILISATION POUR LA POSTE DE SAINT-FRANÇOIS

La menace de fermeture de la poste de Saint-François, au centre de Lausanne, suscite la colère d'Acidus et des syndicats

Sonya Mermoud

Pas question de voir la poste de Saint-François à Lausanne disparaître. Quelques dizaines de personnes ont, le 29 juin, manifesté devant l'office du centre-ville pour exiger son maintien. Elles répondaient à l'appel de l'Association citoyenne pour la défense des usagers du service public (Acidus), de la gauche et des syndicats réunissant Syndicom, Unia, le SSP et l'Union syndicale vaudoise. «Nous sommes rassemblés pour protester contre le départ possible de la poste», a souligné Andrea Eggli, présidente d'Acidus.

Une menace liée à la rénovation annoncée de l'intérieur de l'édifice, La Poste n'étant qu'un locataire parmi d'autres avec un bail courant jusqu'en mars 2023. Et ce bien que l'édifice lui ait été historiquement dévolu. Rappelons que l'Hôtel des Postes, à la suite de la séparation des PTT en deux entités, a été attribué à Swisscom. Ce dernier a vendu le bâtiment en 2003 à la société immobilière zurichoise d'investissement PSP Real Estate qui a décidé de le restaurer. Selon les protestataires, les locaux actuels des guichets seraient voués à «une utilisation commerciale type *food-market*». «La Poste peut redimensionner

sa surface, mais nous exigeons que toutes les prestations soient conservées, que le loyer ne soit pas exorbitant.» Prenant la parole, Benoît Gaillard, conseiller communal lausannois PS et coresponsable de la communication et des campagnes de l'Union syndicale suisse, a insisté sur la défense du service public postal et, partant, sur l'opposition à la fermeture d'offices. «Le bâtiment a été construit avec les deniers publics. Nous payons cash la facture de la privatisation à la fin des années 1990... Nous assistons également à l'effet de la spéculation immobilière dans les villes... Non aux boursicoteurs!» a-t-il ajouté. Nicolas Iruș, de Syndicom, a rappelé l'engagement du syndicat contre les fermetures à répétition des bureaux postaux. Selon ce dernier, entre 2017 et 2020, sous la pression de la rentabilité, pas moins de 600 d'entre eux ont mis la clé sous le paillason et quelque 2000 emplois ont été perdus. Un démantèlement opéré petit à petit avec comme corollaire un stress constant sur les collègues restants, entre fatigue et impossible projection dans le futur. «Aujourd'hui, les fermetures sont gelées jusqu'en 2024 mais aucune proposition sérieuse n'a été faite... Ironie de la logique libérale alors que les employés restent plongés dans l'incertitude.» D'autres personnes ont encore pris la parole, à l'image d'Urs Zuppinger, un retraité de 83 ans. Ce militant de longue date, membre des syndicats Unia et SPP et urbaniste de formation, a invité les manifestants à poursuivre le combat: «Ne lâchons rien. Ceux qui perdent sont ceux qui abandonnent la lutte.» ■



OLIVIER VOGELSANG

Des dizaines de manifestants ont protesté contre le risque de fermeture de la poste lausannoise.

BRÈVE

LAUSANNE FIN DE L'OCCUPATION

Le 28 juin, après un mois d'occupation, le collectif 43m2 a annoncé lever le camp. Installé dans les jardins de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, le centre d'hébergement d'urgence autogéré transitoire prend fin. Près de 1540 nuitées ont été comptabilisées. «Nous partons, non qu'il n'y a plus de besoin mais parce que nous n'avons pas les moyens de continuer et que nous ne souhaitons pas "normaliser" le travail gratuit. Il faut du relais institutionnel et nous continuons d'avoir l'im-

pression de hurler dans le désert», souligne une membre du collectif 43m2 dans un communiqué. «Encore une fois, nous ne demandons pas la lune, mais le respect de notre Constitution. Un toit, c'est un droit fondamental. Pour seule réponse, nous n'obtenons que la promesse de discussions et une énième évaluation des besoins. Assez parlé, il faut agir, des personnes en dépendent.» Une table ronde sera organisée par la Ville fin août pour débattre de la politique du logement et du sans-abrisme. ■ AA

COURRIER

LE PSV, TROP FÉMININ OU TROP D'ATOUTS?

Selon le réd'enchef de 24 heures, le Parti socialiste vaudois (PSV) demeure trop masculin. Comment ce journaliste qui joue un rôle important dans la formation de l'opinion publique vaudoise et pour lequel j'ai beaucoup de respect, a-t-il pu, ce vendredi 1^{er} juillet, écrire de telles affirmations? Dans la députation du PSV au Grand Conseil, il y a pratiquement la parité. Tous les postes qu'il assume au Conseil d'Etat sont occupés par des femmes. Au National, il envoie 3 hommes et 2 femmes. Au Conseil des Etats, c'était Géraldine Savary, puis Ada Marra, laquelle a échoué. Ces derniers quatre ans, le PSV était présidé par une femme. Deux coprésidentes dirigent le PSL. La dernière élue à la Municipalité de Lausanne est encore une femme qui a remplacé un homme. Et 24 h. prétend qu'il y a un problème de patriarcat au PSV? Mais comment un analyste politique peut-il en arriver à une telle conclusion? C'est à se demander si ses lunettes n'étaient pas tournées en direction du PLRV?

Les socialistes doivent avoir un maximum d'influence sous la coupole fédérale pour défendre les intérêts de toute la population, contre les intérêts de l'argent qui est d'une arrogance dramatique en ce début de XXI^e siècle. Le PSV dispose à Berne d'une délégation qui a rarement été aussi influente: Ada Marra (jusqu'en avril) et Samuel Bendahan sont vice-présidents du PSS. Brigitte Crottaz est sans cesse sollicitée pour ses compétences de médecin en période de pandémie. Roger Nordmann préside le groupe. Pierre-Yves Maillard préside l'Union syndicale suisse (un 8^e conseiller fédéral?). Avant les élections prochaines, le PSV peut partir en campagne avec beaucoup d'atouts et avec les meilleures cartes. Il dispose «du bour, du nell, du roi et de la reine». Il trouvera facilement à ajouter une ou un ou plusieurs as en composant la liste pour octobre 2023. ■

Pierre Aguet, ancien conseiller national, Vevey

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).
Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

FERMETURES ET HORAIRES D'ÉTÉ PERMANENCES SYNDICALES

Période du 18 juillet au 5 août
Du 18 au 22 juillet
Lundi 18 juillet de 14h30 à 17h30: Secrétariat Delémont et Tavannes permanence syndicale et permanence téléphonique.
Jeudi 21 juillet de 14h30 à 17h30: Secrétariat Delémont et Tavannes permanence syndicale et permanence téléphonique.
Du 25 au 28 juillet
Uniquement permanence téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi. Fermeture de toutes les permanences syndicales et secrétariats.
Du 2 au 5 août
Mardi 2 août de 14h30 à 17h30: Secrétariat Delémont et Tavannes permanence syndicale et permanence téléphonique.
Jeudi 4 août de 14h30 à 17h30: Secrétariat Delémont et Tavannes permanence syndicale et permanence téléphonique.
Moutier, Porrentruy et St-Imier: Secrétariats fermés du 18 juillet au 5 août.
Dès le lundi 8 août les permanences reprendront selon les horaires habituels.
Permanence téléphonique: 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: Ouvert tous les matins de 9h à 11h30.
Tavannes: Ouvert tous les matins de 9h à 11h30.
Moutier, Porrentruy et St-Imier: Secrétariats fermés du 18 juillet au 5 août.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets: Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Mercredi de 8h30 à 11h30. Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à

de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants

directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

SECRÉTARIATS

BIENNE-SEELAND/SOLEURE

Secrétariat de Bienne
Rue de Morat 33, 2502 Bienne
Tél. 032 329 33 33
Secrétariat de Granges-Longeau
Rue Centrale 3, 2540 Granges
Tél. 032 653 01 11

FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg
Route des Arsenaux 15, 1700 Fribourg
Tél. 026 347 31 31
Secrétariat de Bulle
Rue de Vuippens 29, 1630 Bulle
Tél. 026 912 77 14

GENÈVE

Secrétariat
Chemin Surinam 5, 1203 Genève
Tél. 0848 949 120

NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel
Secrétariat de La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du Locle
Crêt-Vaillant 19-21, 2400 Le Locle
Secrétariat de Fleurier
Place de la Gare 3, 2114 Fleurier
Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:
Tél. 0848 203 090
Depuis la France:
Tél. +41 848 203 090

TRANSJURANE

Secrétariat de Delémont
Rue des Moulins 19, 2800 Delémont
Secrétariat de Porrentruy
Rue des Baïches 18, 2900 Porrentruy
Secrétariat de Moutier
Rue Centrale 11, 2740 Moutier

Secrétariat de Tavannes
Rue du Quai 20, 2710 Tavannes
Secrétariat de Saint-Imier
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier
Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tavannes et Saint-Imier:
Tél. 0848 421 600
Depuis la France:
Tél. +41 848 421 600

VALAIS

Secrétariat de Sion
Place du Midi 21, 1950 Sion
Secrétariat de Sierre
Rue du Temple 3, 3960 Sierre
Secrétariat de Monthey
Avenue de la Gare 15, 1870 Monthey
Secrétariat de Martigny
Rue du Léman 19, 1920 Martigny
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:
Tél. 027 602 60 00
Depuis la France:
Tél. +41 27 602 60 00

VAUD

Secrétariat de Lausanne
Place de la Riponne 4, 1002 Lausanne
Secrétariat de Vevey
Avenue Paul-Cérésolle 22, 1800 Vevey
Secrétariat d'Aigle
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle
Secrétariat de Nyon
Rue de la Morâche 3, 1260 Nyon
Secrétariat d'Yverdon
Rue Haldimand 23, 1400 Yverdon-les-Bains
Secrétariat du Sentier
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier: Tél. 0848 606 606
Depuis la France:
Tél. +41 848 606 606

NOVARTIS VA SUPPRIMER 1400 EMPLOIS EN SUISSE

Le plan de restructuration du géant de la pharmaceutique bâlois touchera 10% des effectifs. Choqué, Unia demande qu'une véritable consultation des employés débute seulement à la rentrée

Textes Manon Todesco

L'annonce est tombée fin juin. Ces trois prochaines années, Novartis entend biffer 8000 emplois dans le monde, sur un total de 108 000 postes. En Suisse, sur les 11 600 employés recensés, 1400 seront concernés. Cette vaste restructuration touchera les six sites du pays et tous les domaines d'activités, de la production à la communication en passant par les finances. Un certain nombre de postes seraient délocalisés à l'étranger. L'objectif: économiser au moins un milliard de dollars par an dès 2024, en affinant et en rapprochant certains secteurs, et changer de stratégie pour conquérir le marché américain. Pour rappel, la multinationale basée à Bâle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 51 milliards de dollars en 2021 et un bénéfice de 14 milliards... Bien que Novartis ait averti en avril qu'elle procéderait à un remaniement, son ampleur scandalise Unia. «Nous sommes choqués du nombre de personnes concernées par cette restructuration: on parle de plus de 10% du personnel», s'indigne Yves Defferrard, responsable de l'industrie chez Unia et membre du comité directeur. Le syndicat est aussi fâché de la méthode employée. «Cette habitude que les multinationales ont prise d'annoncer des licenciements collectifs juste avant les vacances d'été est irrespectueuse et inacceptable: c'est très mauvais pour le moral des employés et de leur famille, sans oublier évidemment que les congés empêchent les travailleurs de s'organiser correctement.»

Sera-t-il possible d'atténuer les conséquences de la restructuration de Novartis? La forte mobilisation en faveur du maintien du site vaudois de Prangins en 2012 avait permis d'éviter sa fermeture. L'entreprise a depuis été rachetée par GSK.



COORDINATION AVEC LES SYNDICATS EUROPÉENS

Partant, la demande d'Unia est claire. «Nous exigeons une véritable consultation des employés, pas seulement avec les managers, afin qu'une réflexion soit menée et que des propositions alternatives aux suppressions de postes soient envisagées», insiste le syndicaliste. Ce dernier demande par ailleurs

que cette consultation ne démarre qu'à la fin d'août, une fois que tous les salariés seront rentrés de vacances. Un courrier signé par l'ensemble des syndicats représentatifs sera envoyé à Novartis dans ce sens. «Nous allons également demander une rencontre avec la direction», ajoute Yves Defferrard. Les différents syndicats suisses semblent vouloir adopter la même stratégie et ti-

rer à la même corde. Unia a désiré aller plus loin, la restructuration dépassant les frontières helvétiques. «J'ai obtenu d'Industrial Europe qu'on ouvre une coordination avec tous les syndicats européens, informe le responsable syndical. Des contacts ont aussi été pris avec le comité d'entreprise européen et les experts mandatés pour la restructuration. Nous travaillons sur les premières

analyses économiques que nous avons pu obtenir. Novartis peut s'en assurer, nous allons les suivre de très près.» Quant aux employés, ils seront consultés formellement par les syndicats dans les semaines à venir. «Nous les appelons d'ores et déjà, dans les différentes régions, à s'organiser et à se mobiliser!» ■

REBELOTE, DIX ANS PLUS TARD

Yves Defferrard ne sait que trop bien ce qui l'attend. C'est lui qui avait géré le conflit sur le site de production de Novartis à Prangins, dans le canton de Vaud. Après une mobilisation massive des travailleurs, un mouvement de grève et un travail ardu mené par les salariés pour proposer des alternatives à la fermeture, le géant de la pharma avait fini par renoncer à fermer le centre en 2012. Novartis avait même investi et embauché de nouveaux collaborateurs pour développer l'entreprise. Finalement, le site a été racheté par le groupe britannique GSK en 2015. ■

Les atteintes aux droits des salariés au plus haut niveau dans le monde

Selon la Confédération syndicale internationale, les principaux indicateurs des violations des droits des travailleurs atteignent des niveaux record en 2022

Jérôme Béguin

Interdictions de syndicats, arrestations de grévistes, assassinats de syndicalistes... Selon l'«Indice des droits dans le monde 2022», les principaux indicateurs des violations des droits des travailleurs atteignent des «niveaux record». Chaque année, la Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente 200 millions de syndiqués, classe 148 pays en fonction de leur respect des droits des travailleurs. Dans cette neuvième édition, qui constitue la seule base de données de ce type, on peut remarquer que 113 pays ont privé des salariés de leurs droits de former des syndicats ou de s'y affilier (contre 106 en 2021). Les activités des syndicats indépendants et les grèves ont été réprimées en Afghanistan, en Biélorussie, en Egypte, en Jordanie, à Hong Kong, au Myanmar, au Soudan, en Inde et aux Philippines. Le rapport note un recours croissant aux agressions violentes et aux assassinats de travailleurs pour les réduire au silence. Des salariés ont subi des violences physiques dans 50 pays et dans 13 d'entre eux des syndicalistes ont même payé de leur vie leur engagement. Ainsi au Myanmar, au moins 27 syndicalistes avaient été tués à la mi-septembre 2021 en participant à des manifestations du mouvement de désobéissance civile contre le pouvoir militaire. Les dirigeants syndicaux sont, en particulier, pris pour cible: 17 ont été abattus en une année. Aux Philippines, par exemple, Dandy Miguel, un jeune président de syndicat, a été assassiné alors qu'il rentrait à son domicile. Bien souvent, note le rapport, il n'y a pas de justice pour les travailleurs, les syndicalistes

et leur famille; les gouvernements et les employeurs agissant en toute impunité.

NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Au final, outre les pays déjà cités, figurent au palmarès des pires pays de la planète pour les salariés le Bangladesh, le Brésil, la Colombie, l'Eswatini (ex-Swaziland) et le Guatemala, ces deux derniers ayant rejoint la liste en 2022. «Inégalités, urgence climatique, pandémie, conflits: les travailleurs sont en première ligne des crises exceptionnelles et multifactorielles et l'Indice CSI montre que bon nombre de gouvernements et d'employeurs profitent de cette instabilité pour s'attaquer aux droits des travailleurs», a déploré la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow, à l'occasion de la parution du rapport le 28 juin. «Nous devons dénoncer ces exactions et faire comprendre aux gouvernements que le moment est venu de reconstruire notre monde sur la base d'un nouveau contrat social assurant emploi, salaires, droits, protection sociale, égalité et inclusion.» Soulignons que les pays les plus favorables aux salariés, où ne sont observées que des violations sporadiques du droit du travail, sont les pays nordiques, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. La Suisse, elle, se situe dans la catégorie en dessous, regroupant des «violations réitérées des droits», sans changement depuis l'année dernière.

NESTLÉ POINTÉ DU DOIGT AU BRÉSIL

Le rapport liste aussi toute une série d'entreprises coupables de violations massives des droits des travailleurs. Aux côtés d'Amazon, Coca-Cola, EasyJet, Hyundai ou H&M, on trouve Nestlé. La filiale bré-

silienne de la multinationale suisse est, en effet, accusée d'utiliser le prétexte de la pandémie pour réduire les salaires et les prestations sociales. La société a notamment baissé drastiquement la participation aux bénéfices et le montant des bons alimentaires dans ses usines de chocolat et de produits laitiers. Au Brésil, l'aide alimentaire versée sous forme de tickets à échanger contre des produits dans les supermarchés est une aide appréciable pour les travailleurs à bas salaire. Nestlé continue pourtant d'enregistrer une augmentation des ventes dans ce pays qui représente son cinquième plus grand marché. Les directions d'entreprises «perdent bien trop souvent leur sens moral», constate amèrement Sharan Burrow. «Plusieurs entreprises européennes parmi les plus riches piétinent ainsi les droits des travailleurs parmi les plus pauvres du monde en faisant passer leurs bénéfices avant tout. Les dirigeants de ces entreprises devraient avoir honte», a réagi la secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats (CES), Isabelle Schömann, en prenant connaissance du rapport. Représentant 89 organisations syndicales nationales réparties dans 39 pays européens, la CES réclame une législation de l'UE forçant les entreprises du Vieux-Continent à respecter les droits humains, ainsi que les normes sociales et environnementales à l'étranger, à l'instar de l'initiative sur les multinationales responsables que nous avons connue en Suisse. La Commission européenne a bien présenté en février un projet de directive en ce sens, mais il est qualifié d'«indigent» par la CES, qui demande son remaniement en profondeur. ■

Climat: 100 000 travailleurs à former



Nouvelle action des sympathisants de Renovate Switzerland qui ont badigeonné d'orange, le 1^{er} juillet dernier, la façade du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri) à Berne. But de l'opération: rappeler au Conseil fédéral son devoir en matière de réchauffement climatique. En clair, les activistes demandent aux autorités de former suffisamment de main-d'œuvre afin de relever le défi de la rénovation thermique, soit 100 000 travailleurs supplémentaires d'ici à 2025. «Il faut se mettre au boulot», a insisté Renovate Switzerland dans un communiqué, en dépit des vacances estivales. Et estimant qu'au rythme actuel, il faudrait cent ans pour rénover l'ensemble des constructions alors même qu'elles représentent près de la moitié de la consommation totale d'énergie. «La population attend toujours un plan massif d'isolation des bâtiments», a souligné l'organisation, réclamant, d'ici à 2040, l'adaptation dans ce sens d'un million de maisons. «Cela permettrait de réduire drastiquement les émissions de CO₂ et donnerait à la Suisse une chance de respecter les engagements climatiques qu'elle s'est fixés. Ce serait par ailleurs une mesure positive pour la population, sur laquelle l'augmentation des prix de l'énergie et la perspective d'une réduction du chauffage l'hiver prochain commencent déjà à peser.» Les militants annoncent qu'ils interviendront encore dans le courant de l'été pour attirer l'attention sur leur demande. Sans effet, ils préviennent qu'ils n'hésiteront pas à bloquer de nouveau des autoroutes. En avril dernier, des activistes avaient perturbé le trafic autoroutier à Lausanne, Genève, Berne et Crissier avant de faire une pause supposée laisser du temps au gouvernement pour mettre en place les moyens nécessaires à leurs revendications. Selon eux, rien n'a encore été entrepris pour accélérer la rénovation des bâtiments. Un constat alarmant après les épisodes caniculaires de mai et de juin – plus de 10 degrés au-dessus de la moyenne – et une crise énergétique «qui prend un tournant de plus en plus inquiétant». ■ **SM**

«CE JOUR-LÀ, NOUS ÉTIONS VENUS MANIFESTER ENSEMBLE...»

L'Italie reste hantée par ses Années de plomb. Au détour d'une place de Brescia, dans le nord du pays, une communauté soudée maintient le souvenir et les valeurs de ses êtres chers, qui ont fait les frais d'un attentat en 1974: syndicalistes, antifascistes, peuple de gauche... Reportage, entre les chants des écoliers et une montagne de fleurs délicatement déposées sur les pavés

Textes et photos
Roderic Mounir et Laura Drompt

Deux édifices se font face à la Piazza della Loggia, dans le centre-ville historique de Brescia, en Lombardie. D'un côté, l'Hôtel de Ville de style vénitien et, de l'autre, la tourelle de l'Horloge ornée de signes astronomiques et surplombée par deux automates: les «fous des heures». *I macc de le ure* – en dialecte local – sonnent la cloche à heure non fixe depuis la Renaissance. Ce samedi 28 mai dernier, la cloche a retenti à 10h12 exactement, heure à laquelle, quarante-huit ans plus tôt, un attentat terroriste causait la mort de huit personnes et en blessait une centaine. Une plaie ouverte dans la mémoire collective. Des gerbes s'amoncellent au pied des arcades. Ce matin-là, des écoliers et des étudiants ont représenté les générations futures. Des officiels ont tenu des discours et, l'après-midi, un chœur géant chantera pour la paix devant une foule où se mêleront syndicalistes, militants antifascistes, rescapés de l'attentat, familles des disparus, badauds et habitants venus témoigner leur solidarité.

RACONTER CE MATIN DE MAI 1974

Du côté de l'organisation, on s'active pour préparer les micros et la sono. Les enfants qui gambadent près des lieux de mémoire semblent percevoir l'enjeu, à travers les mines recueillies



«La manifestation d'aujourd'hui est l'affirmation de la vie contre la mort», a déclaré Manlio Milani, président de l'association des victimes de l'attentat. L'homme a perdu son épouse lors du drame.



Commémoration le 28 mai dernier, dans le centre-ville historique de Brescia, de l'attentat terroriste qui s'est produit 48 ans plus tôt, provoquant la mort de huit personnes et faisant une centaine de blessés.



des adultes. Enfin, pas tous: «Non, non, non, on ne peut pas prendre la fleur, il faut la laisser là!» «Pourquoi?» «Parce qu'elle est là pour des personnes très importantes.» «Pourquoi?»... Comment expliquer l'indicible? Ici même, au pied d'une colonne, le matin du 28 mai 1974, un kilo d'explosif dissimulé dans une poubelle en métal transformait un rassemblement antifasciste en cauchemar. Malgré la pluie, des centaines de personnes avaient répondu à l'appel des syndicats, du PCI et du Comité antifasciste pour dénoncer la stratégie de la tension et le terrorisme «noir» menaçant la démocratie italienne.

L'OMBRE DU DUCE PLANE

L'instant fatidique a été capturé dans un document audio. Le discours du syndicaliste Franco Castrezzi est interrompu par une détonation. Quelques secondes de stupeur, des cris, et l'orateur appelle la foule au calme. Il l'implore de se diriger vers la place voisine de la Victoire pour faciliter l'intervention des secours. Des photos montrent les corps recouverts de draps, les visages effarés des proches, la panique dans un voile de fumée que dissipe la pluie. La plus jeune des victimes avait 25 ans; la plus âgée, 60.

A quelques ruelles d'écart, les lieux scandent encore les traumas de l'histoire. La Piazza della Vittoria est bordée par les bâtisses monumentales typiques de la période mussolinienne.

Sur une dalle de marbre, la chaire oratoire en pierre de porphyre rouge depuis laquelle le Duce prononça un discours triomphal, en 1932, est intacte. Glaçante. La Piazza della Loggia, elle, arbore en ce 28 mai des centaines de dessins pour la paix réalisés par les écoliers. Ici, la première manifestation d'Italie en solidarité avec l'Ukraine a rassemblé quelque 5000 personnes le 28 février dernier. De toute évidence, le contexte international pèse sur la commémoration de l'attentat de 1974, de même que la réouverture actuelle du procès des inculpés (lire ci-dessous).

DES VIES BRISÉES

Le chœur se met en place, les textes des chansons sont distribués à la foule. «Cette journée sert non seulement à se souvenir, mais aussi à revitaliser les idéaux de paix, de démocratie et de justice pour lesquels des hommes et des femmes ont perdu la vie ici.» Angelo Andreoli, le secrétaire de la Chambre du travail de Brescia, nous accorde quelques minutes pour rappeler les enjeux. L'attentat de 1974 fut un électrochoc pour la nation entière. «Tout le pays a fait bloc autour de la Constitution en danger. Le président de la République et les représentants de tous les partis, du PC à la démocratie chrétienne, ont assisté aux funérailles.» Nous rencontrons Manlio Milani, président de l'association des victimes de l'attentat. Militant communiste, il a perdu son épouse, Livia Bottardi, en-

seignante alors âgée de 32 ans. «Ce jour-là, nous étions venus manifester ensemble. Le hasard a voulu que je m'arrête pour échanger avec un ami au moment où la bombe explosait. J'ai vécu la violence de la séparation instantanée.»

«LES FASCISTES ONT ÉCHOUÉ»

Face à l'abîme, Manlio Milani a fait le choix de la résilience, prônant une justice réparatrice plutôt que de la vendetta. Son action a permis l'allongement de la durée de l'instruction pour le terrorisme politique. La Maison de la mémoire, qu'il a contribué à créer en 2000, est un centre de documentation reconnu. Il a reçu la médaille de l'Ordre national du mérite par le président Oscar Luigi Scalfaro, en 1994. Manlio Milani met en garde contre la résurgence d'«un fascisme qui avance masqué», mais il se veut optimiste. «Les fascistes ont essayé de nous diviser, ils ont échoué. Davantage qu'une évocation des disparus, la manifestation d'aujourd'hui est l'affirmation de la vie contre la mort.»

LUTTES ENTREMÊLÉES

Dans l'assistance, Cristiana Manenti arbore un T-shirt soutenant les actions de sauvetage en Méditerranée. Plus tôt, elle a déposé une gerbe au nom de l'ONG Brescia per Mediterraneo - Saving Humans. Elle évoque l'actualité brûlante des personnes réfugiées, le refus de voir instituées des

catégories de réfugiés de «première et seconde classe» ou encore le sort de Mimmo Lucano, maire de Riace, en Calabre, condamné pour délit de solidarité. «C'est son engagement citoyen qui a été visé, plus que ses actions en tant que syndic.»

Cristiana Manenti avait 9 ans en 1974. Elle n'imagine pas vivre un 28 mai loin de cette place. «Venir chaque année montre que c'est dans le quotidien, dans nos gestes de tous les jours, qu'on combat les fascismes. C'est fondamental.» ■

STRATÉGIE DE LA TENSION PAR L'EXTRÊME DROITE

L'attentat de la Piazza della Loggia est l'un des plus meurtriers des Années de plomb avec celui de la Piazza Fontana à Milan, le 12 décembre 1969 (17 morts, 88 blessés), celui de l'Italicus Express, le 4 août 1974 (12 morts, 48 blessés) et celui de la gare de Bologne, le 2 août 1980 (85 morts, 200 blessés). Sur fond de guerre froide, l'extrême droite, avec ses appuis au sein des services secrets, de l'armée et des *carabinieri*, sème le chaos durant plus d'une décennie dans le but de faire basculer l'Italie dans un régime autoritaire, sur le modèle de la Grèce des colonels. ■

Neuf inculpations et un assassinat

Maurizio Tramonte, le dernier condamné encore vivant, nie toute responsabilité. Son procès a repris le 8 juillet. Il est jugé pour la sixième fois

C'est un procès sans fin: depuis l'attentat de 1974, ce dossier ne cesse d'être rouvert devant la justice italienne. Sur les deux seules personnes condamnées après des décennies de procédures, l'une est décédée et l'autre clame son innocence. L'affaire en est à sa troisième instruction et son quatorzième volet... Elle implique des proximités entre les services secrets italiens et le groupuscule néofasciste Ordre nouveau (*Ordine nuovo*). Elle a été émaillée d'innombrables fausses pistes, faux témoignages et un manque de volonté judiciaire. Avec cette impression que «la bombe ex-

plose à nouveau», chaque fois, déplore Oliviero Diliberto, leader du PCI. Au cœur de l'actualité, un accusé: Maurizio Tramonte, membre d'Ordre nouveau, collaborateur des services secrets et 22 ans au moment des faits. Il a été condamné à perpétuité en 2015, décision confirmée en 2017 par la Cour de cassation. Néanmoins, la Cour d'appel a validé un nouveau recours: il est donc jugé pour la sixième fois en ce mois de juillet. Sa sœur et son épouse doivent être auditionnées au sujet de sa présence sur la fameuse Piazza della Loggia le 28 mai 1974, présence que suggère une photo prise ce jour-là mais qu'il nie.

«C'était un petit garçon. Il touchait un peu d'argent du SID (les services secrets de l'époque, *ndlr*), mais il est innocent», a déclaré son avocat à la presse, le 28 mai. Aujourd'hui emprisonné, Maurizio Tramonte a été extradé du Portugal où il était allé chercher refuge après sa condamnation de 2017.

NEUF INCULPATIONS ET UN ASSASSINAT

La première instruction avait mené à la condamnation d'un membre de l'extrême droite italienne, Ermanno Buzzi, en 1979. Celui-ci a été assassiné en prison par deux autres membres de la sphère néofasciste, en 1981. En 1982,

la sentence a été annulée, décision confirmée par la suite. La seconde instruction a abouti à l'arrestation de trois autres activistes d'extrême droite, acquittés en 1989: deux blanchis et le troisième par manque de preuves. Maurizio Tramonte fait partie de la troisième instruction, dans laquelle quatre autres personnes étaient inculpées. Au moment des faits, deux appartenaient à l'Ordre nouveau, un *carabiniere* était capitaine d'une cellule d'enquête locale et le dernier inculpé était un collaborateur du ministre de l'Intérieur. Seuls Maurizio Tramonte

et Carlo Maria Maggi (ancien chef d'Ordre nouveau) ont été condamnés à perpétuité, en 2015, pour avoir «donné l'ordre et préparé le massacre». Carlo Maria Maggi est décédé en 2018. A noter qu'une nouvelle enquête vise les auteurs matériels présumés de l'attentat: le Parquet de Brescia devrait demander, cet été, le renvoi en jugement de deux suspects. L'un a 68 ans et réside aux États-Unis. L'autre, 65 ans, vit en Suisse. ■